



Bulletin d'information

Le 10/09/20

## Parents avec enfants scolarisés

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter face au **silence de LCL sur le sujet des fermetures de classes ou écoles liées au Covid-19**. Le nouveau guide de déconfinement ne vous apportera pas de solutions à vos inquiétudes ni de réponses à vos contraintes.

En effet, une tendance se dessine : **LCL rejette le recours au télétravail qui lui a pourtant permis de maintenir l'activité de mars à juin 2020**. Le nouveau guide de déconfinement en atteste. N'est-ce pas, dans la situation qui nous préoccupe, se « tirer une balle dans le pied » commercialement ? Pourquoi ne pas réviser les objectifs annuels. **Certaines filiales du groupe CASA l'ont fait.**

AS a écrit à la Direction Nord-Ouest le 31/08 suite au « premier cas d'école » rencontré par un salarié (classe fermée 4 jours à partir du jour de la rentrée scolaire) : *celui-ci souhaite continuer à travailler puisque LCL l'a équipé des outils indispensables au travail à distance. Une agence doit-elle se priver complètement d'un(e) salarié(e) et de sa capacité à faire du business si nous le forçons à prendre des jours de congés qu'il n'a peut-être plus suite aux congés obligatoires de mai et ceux de 07 et 08/2020 ? Ne serait-il pas plus judicieux de permettre au salarié de continuer à travailler même si cela doit être provisoirement chez lui ? Pour info, quand vous contactez la sécurité sociale, celle-ci invite les salariés à se mettre en arrêt maladie, ce qui pour AS n'est vraiment pas la solution. Ne serait-il pas plus judicieux de trouver un aménagement sur une poignée de jours afin de ne pénaliser personne ?*

**A ce jour LCL reste inflexible...** Son intransigeance actuelle risque pourtant de **mettre en difficulté les salarié(e)s concerné(e)s, leurs collègues mais également leurs managers** qui devront une fois encore faire face à un manque de personnel et de possibles fermetures d'agences.

LCL va se priver délibérément d'une capacité commerciale, au moment où une pression démesurée est présente dans le réseau avec pour seul objectif un rattrapage du T1 et T2. D'ailleurs, aucun d'entre nous n'est responsable de ce retard. **AS s'interroge : si vous réussissez vos objectifs 2020 sur une année chamboulée, que vous demandera-t-on en 2021 ?** LCL prend le risque de créer des tensions au sein de ses unités. Un manager préférerait que des salariés de son effectif « produisent moins » en télétravail plutôt que rien pour cause de congés ou arrêt de travail contraints, voire de chômage partiel...

**AS demande à LCL de revenir sur ses choix qui pourraient s'avérer préjudiciables. Cette posture LCL en dit long sur la « révision » de l'accord télétravail annoncée...**



Vos élus cadres : Gilles BACQUET 0678474804, Franck LECOMTE, Maryse DECOURCELLE 0681332463, Nathalie LUCAS, Stéphane DEFORCHE, Bruno OTTONELLI. Vos élus techniciens : Sylvie MOLLET, Frédéric BUREAU 0685039831, Pascal LUCAS, Valérie MALHERBE 0679875496, Karim ABDELHAK, Vincent BEAUCLAIR, Tassadit BELHADI 0695195735, Christelle CHAVEGRAND, David LEMONNIER, Wajdi TRIKI.

Votre Représentant Syndical AS au CSE : Alain RAGUES Mail : [autrement.solidaires.nordouest@asno.fr](mailto:autrement.solidaires.nordouest@asno.fr)